

LE DEVOIR

Le Devoir

Idées, lundi 20 septembre 2010, p. A7

Enfants inuits en danger - Les gouvernements savent, mais ne font rien

Le manque et le surpeuplement des logements au Nunavik représentent une menace très lourde pour le développement et le bien-être des jeunes Inuits

Collectif d'auteurs

L'actualité récente ramène à l'ordre du jour politique un dossier qui traîne depuis des années: celui du manque de logements au Nunavik. En 1997, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, alertée par le manque de services offerts aux enfants en besoin de protection, conclut une enquête longue de cinq ans en soulignant à gros traits que le surpeuplement des logements au Nunavik représentait une menace très lourde pour le développement et le bien-être des enfants.

Les travailleurs sociaux qui oeuvrent là-haut répètent aujourd'hui la même chose. On ne réglera rien de substantiel dans la vie des enfants inuits si les gouvernements, conformément aux obligations qui les lient par la Convention de la Baie James et du Nord québécois, ne répondent pas aux besoins pressants de ces communautés du Nord.

Santé physique

Les familles inuites vivent dans un environnement résidentiel toxique: leurs logements sont trop petits, surpeuplés, et ne répondent pas aux exigences d'une vie sédentaire qu'ils n'ont pas choisie. La littérature scientifique nous aura appris depuis déjà une bonne quinzaine d'années que le surpeuplement résidentiel a un impact important sur le développement des enfants.

Leur santé physique en est gravement affectée: ils sont notamment plus vulnérables aux infections (y compris les otites à répétition) et aux maladies pulmonaires chroniques. Sur le plan de leur bien-être psychologique, les enfants vivant dans ces conditions de surpeuplement sont plus nombreux à présenter des symptômes de détresse et des problèmes de maîtrise de leurs comportements et d'apprentissage à l'école.

Également, les tout-petits vivant entassés dans des logements exigus réussissent moins bien les tests de développement cognitif. Selon les recherches disponibles, ces retards s'expliquent par le fait que les parents ont tendance à moins interagir, donc à moins stimuler leurs jeunes enfants dans un environnement surpeuplé, afin de se protéger d'un envahissement constant.

Mauvais traitements

La densité résidentielle jouerait également un rôle important dans les mauvais traitements subis par les enfants. Plusieurs études contemporaines font état d'une corrélation très élevée entre le surpeuplement du logement et la violence physique et les violences sexuelles envers les enfants.

De fait, au moins une étude indique que le surpeuplement, lorsqu'il dépasse 1,5 personne par pièce, contribue significativement à la manifestation de mauvais traitements envers les enfants, même en tenant compte de nombreuses autres conditions de vie difficiles des familles. Le fait de devoir vivre avec des adultes autres que ses parents augmente aussi les risques que l'enfant subisse des violences physiques ou sexuelles.

Les gouvernements savent

Les gouvernements savent. Ils ne peuvent pas prétexter l'ignorance. La proportion d'enfants de moins de 17 ans dans la population est deux fois plus élevée au Nunavik que dans l'ensemble du Québec. Les gouvernements savent que les enfants inuits sont six fois plus à risque d'être signalés à la protection de la jeunesse que les

autres enfants du Québec. Les gouvernements savent que les services de protection seuls n'arriveront pas à colmater les brèches et encore moins à réduire le problème. Les gouvernements savent que ce phénomène et la détresse des communautés et des familles ne cessent de s'amplifier. Ils savent également que toutes ces dérives pourraient être grandement atténuées si on répondait correctement aux besoins légitimes et urgents des familles inuites en matière de logement. Il manque 1000 logements pour les familles du Nunavik, mais, bien sûr, il y a le Colisée de Québec...

Ont signé ce texte: Camil Bouchard (UQAM), Delphine Collin-Vézina (Université McGill), Chantal Lavergne (Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire), Sonia Hélie (Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire), Jacinthe Dion (UQAC), **Gérard Duhaime** (Université Laval), Marie-Claude Larrivée (consultante), Francine Lavoie (Université Laval), Nathalie Morin (UQAM), Michel Tousignant (UQAM), André Lebon (consultant)

© **2010 Le Devoir. Tous droits réservés.**

Numéro de document : news-20100920-LE-20100920_a7_gouvernements

PUBLI-C news-20100920-LE-20100920_a7_gouvernements

Ce certificat est émis à **Abonné** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2013-01-18**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.